

tenue par Madame BUSIDAN, magistrate-désignée

En présence de Monsieur ESTALL, Greffier

14 heures 00

01)

DOSSIER N° 2500059

RAPPORTEURE: Madame Hélène BUSIDAN

Titre de l'affaire Référé précontractuel - Demande 1°) de différer la signature du marché public portant sur des travaux de construction du quai de Cabotage n°6 (AAPC 2024/05), dans la limite de 20 jours ; 2°) d'annuler dans son intégralité la procédure de passation du marché public relatif aux travaux de construction du quai de Cabotage n°6 (AAPC 2024/05).

Nom des parties

Demandeur

SOCIETE BOYER

Défendeur

PORT AUTONOME DE PAPEETE

GROUPEMENT GC CONSTRUCTIONS / A. B..

Représentants des parties

CENTAURE AVOCATS (Cour)

Le directeur

Le mandataire

L'audience aura lieu à l'adresse suivante : Avenue Pouvana'a a Oopa

Arrêté le 12/02/2025

Le président du tribunal